

Fiche de participation

Organisé par Chemins inattendus en partenariat avec la Communauté de Communes Flandre Lys dans le cadre du Printemps des poètes 2024

Pour concourir, rien de plus simple, il faut rédiger deux haïkus :
un haïku libre et un haïku sur le thème de la grâce
(thème national du printemps des poètes 2024).

Chacun des haïkus proposés devra se référer aux règles de ce genre poétique, c'est à dire trois vers de 5,7 et 5 syllabes et une césure.

Haïku libre

.....
.....
.....

Haïku sur la grâce

.....
.....
.....

Un jury dédié sélectionnera 10 lauréats auxquels il sera demandé d'être présents lors de l'animation de clôture prévue le vendredi 22 mars, à 18h, à l'espace culturel Robert Hossein de Merville. Conformément à la tradition de cet art poétique, l'exercice final consistera pour les dix lauréats à déclamer leurs haïkus. A l'issue de cette prestation, le classement final sera dévoilé et les prix seront distribués. Tous les participants à ce concours présents le 22 mars lors de cette animation clôturant ce printemps des poètes 2024 recevront un petit cadeau.

Nom, Prénom :

Date de naissance :

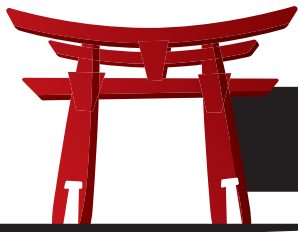
Adresse mail :

Téléphone :

Adresse postale :

Je déclare sur l'honneur être l'auteur des textes proposés ci-dessus.
J'atteste avoir pris connaissance du règlement de ce concours

Date : / / Signature :



Règlement

Concours D'HAÏKUS

Article 1. L'association Chemins inattendus en partenariat avec la Communauté de Communes Flandre Lys via son réseau de Lecture publique Esperluette organise un concours de haïkus

Article 2. Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous les adhérents du réseau Esperluette, à tous les élèves scolarisés sur le territoire de la Communauté de Communes Flandre Lys, à toute personne résidant sur ce territoire ainsi qu'à toutes les personnes qui se trouvent dans une structure d'insertion ou en résidence pour personnes âgées de la Communauté de Communes Flandre Lys. Ce concours ne comporte pas de limite d'âge.

Article 3. Ce concours s'inscrit dans le cadre de l'animation nationale du printemps des poètes 2024 qui a pour thème cette année : la grâce. Cette manifestation nationale est soutenue par le Ministère de la Culture, le Centre national du livre et le Ministère chargé de l'Éducation nationale et de la jeunesse.

Article 4. Ce concours se déroule du 20 janvier au 23 février 2024 avec épreuve finale de déclamation des haïkus pour départager les dix premiers lauréats, le vendredi 22 mars, à 18h, à l'Espace Robert Hossein de Merville. A l'issue de cette animation, les prix seront distribués aux lauréats. Tous les participants au concours présents lors de cette animation finale recevront un cadeau.

Article 5. Les récompenses attribuées aux lauréats sont les suivantes :
1^{er} prix : 200 euros puis 2^e et 3^e prix : 100 euros et du 4^e au 10^e prix : 50 euros.

Article 6. Il ne sera accepté qu'une fiche de participation par personne.

Article 7. Le jury de sélection des haïkus sera présidé le 22 mars par Madame le Consul du Japon. Il est composé de professionnels et de spécialistes de l'écriture poétique.

Article 8. Les fiches de participation au concours sont à retirer dans l'une des médiathèques de la Communauté de Communes Flandre Lys, auprès des enseignants des écoles, collèges, lycées ou auprès des animateurs de structures d'insertion ou de résidences pour personnes âgées... Des urnes seront placées dans les médiathèques du réseau Esperluette pour recueillir les fiches remplies de participation à ce concours.

Article 9. La date limite de participation au concours est fixée au **23 février 2024**.

Article 10. Des ateliers d'initiation à l'écriture de haïkus sont organisés dans les médiathèques de la Communauté de Communes qui ont sollicité cette animation.

Article 11. Les participants au concours acceptent que l'association chemins inattendus ou la Communauté de Communes Flandre Lys publie éventuellement les meilleurs haïkus dans le cadre de ce concours. En dehors du cadre de ce concours, chaque auteur de haïku dispose de ses droits d'auteur. Lors de l'animation de clôture, le vendredi 22 mars, les lauréats acceptent d'être pris en photos ou en vidéo dans le cadre de ce concours.